

INFOS

Trompe-l'œil ...

A lors que le ministre prétendait proposer une réorganisation du métier d'enseignant, les propositions ministérielles présentées le 12 février ne constituent qu'un toilettage de l'existant.

Malgré certaines mesures catégorielles sans doute bienvenues (indemnités aux PLP, PEPS), la **grande majorité des professeurs ne verra pas la couleur de ce « saupoudrage »**.

S'ils clarifient un tant soit peu les missions des enseignants, **les nouveaux textes introduisent surtout une véritable usine à gaz** : certaines missions donnent droit à un allègement d'horaire, d'autres à une indemnité, certaines heures de décharge actuelles sont transformées en indemnités ou carrément supprimées.

Le SNCL-FAEN s'interroge : Les « largesses » accordées à certaines catégories de personnels se font par le redéploiement des moyens existants,

aucune amélioration n'est annoncée pour tous les personnels. Un certain nombre d'enseignants vont bénéficier de ces mesures, **mais sur quel financement ?**

Ensuite, comment expliquer que les DHG proposées dans les conseils d'administration soient en baisse dans les établissements scolaires alors qu'est annoncée la création de 4 000 postes en collège ?

Quelles possibilités d'évolution de carrière seront envisagées ? Enfin, qu'a véritablement à gagner l'ensemble des professeurs de cette réécriture de leur statut ?

Ce qui est certain, c'est qu'ils ont beaucoup à perdre...

Le SNCL-FAEN ne saurait donc cautionner ni applaudir des annonces ponctuelles faites au moment où **les plus graves menaces pèsent sur les déroulements de carrière des personnels enseignants**.

TZR : le Conseil d'Etat tranche !

Un TZR de l'Oise vient d'obtenir gain de cause devant le conseil d'Etat. Après s'être présenté à la rentrée dans son établissement, et sans remplacement pendant un mois, il n'avait reçu aucune consigne et était donc resté chez lui en l'attente d'une mission. **L'administration avait alors procédé à une retenue sur salaire d'un mois...** L'Etat, hors de son droit, selon le Conseil, a été condamné à verser 3000 € au collègue. **Une décision juste, pour le SNCL-FAEN, et qui, rappelons-le, fait jurisprudence...**

Calendrier FPMN/CAPN

Le calendrier des Formations Paritaires, et Commissions administratives qui ont la charge de valider les mutations inter-académiques est paru !

Les réunions se tiendront par discipline, entre le 5 et 14 mars prochains.

Retrouvez dès à présent la date qui vous concerne dans ce calendrier, disponible sur notre site internet :

www.sncl.fr

NOUS CONTACTER

Syndicat National des Collèges et des Lycées

Informez-vous régulièrement

Syndicat affilié à la F.A.E.N.

Gardez le contact !

13, avenue de Taillebourg
75 011 PARIS



Tél. : 01 43 73 21 36
Mèl : sncl@wanadoo.fr

www.sncl.fr

www.faen.org

@SNCLFAEN

Métier des enseignants : petit lifting dans le détail...

Pas de bouleversement significatif dans le sens d'une amélioration de nos conditions de travail. La grande révélation ministérielle n'accouche que de quelques **mesures catégorielles** destinées à satisfaire les impatiences au profit de quelques-uns en attendant les prochaines échéances électorales et **les mesures extrêmement négatives** qui pourraient bien être prises à l'issue de celles-ci.

Ce qui change :

- ⇒ **Allègement de service d'une heure** en cas de complément dans un autre établissement que celui où on est nommé (5 000 professeurs concernés),
- ⇒ **Pondération de 1,1 h** pour une heure de cours en classe de cycle terminal de lycée général et technologique pour toutes les disciplines (à l'exception de l'EPS) (environ 15 000 professeurs concernés),
- ⇒ **Pondération de 1 heure** en éducation prioritaire (10 000 professeurs concernés)
- ⇒ **Indemnité spécifique** pour les professeurs d'EPS exerçant au moins 6h en 1^{ère} et Terminale (6 à 7 000 professeurs concernés) ainsi que pour 40 000 PLP.

Des effets d'annonces non chiffrées

Un certain nombre de mesures sont annoncées pour une mise en œuvre à **une date indéfinie** sans qu'**aucun mode de financement** ne soit précisé :

Création de 4 000 postes en collège. Sur quel financement ?

Mention vague d'une « amélioration des perspectives de carrière », notamment concernant le passage à la hors classe. Avec quels moyens financiers alors que le gouvernement s'engage dans des mesures drastiques d'économies budgétaires?

Accès facilité pour les personnels de l'éducation prioritaire à un nouveau grade (GRAF) dont on ne sait rien de clair et précis.

L'analyse du SNCL-FAEN

Alors que le ministre de l'Education nationale se

félicite d'un « accord historique », que les organisations syndicales majoritaires **feignent de croire** à des « des avancées sérieuses » et à « une vraie rupture », (UNSA), **le SNCL-FAEN ne voit dans ces nouvelles mesures qu'une simplification des décrets de 1950** les rendant tout simplement plus lisibles.

Le métier d'enseignant est toujours défini par 3 missions :

- La mission d'enseignement, principale mission,
- Les missions liées à la mission d'enseignement,
- Les missions complémentaires.

Pour ces dernières, dont les retombées financières ne concerneront que **quelques-uns d'entre nous**, le ministère a fait le choix de les rémunérer sous la forme **d'indemnités et de pondérations** d'heures qui ne profiteront pas à l'ensemble de la profession. Sont ainsi privilégiées des **mesures catégorielles** (certains PLP et P EPS), effectuées sur la base du **volontariat** par certains professeurs (référents, coordonnateurs de discipline notamment).

Certaines heures rémunérées actuellement **en décharge de service** (laboratoire d'histoire-géo, technologie) se voient **transformées en indemnités**.

Essentiellement fondées sur **des contraintes budgétaires fortes**, destinées uniquement à apporter la paix sociale auprès d'une catégorie de fonctionnaires jugés particulièrement turbulents et revendicatifs, **ces mesures a minima** privilégient les rémunérations individuelles que **le SNCL-FAEN dénonce**. Elles **redistribuent les moyens existants** entre davantage de professeurs. La part sera certes légèrement plus grosse mais la taille du gâteau n'augmente pas !

Le plus grand flou règne encore lorsqu'est évoquée la création de **4 000 postes au collège** : où seront-ils implantés? Où des moyens seront-ils enlevés pour les financer ? Et surtout **pourquoi attendre 2015** alors que dès cette année **les DHG sont en baisse** dans les établissements pour la rentrée 2014 et que la **démographie scolaire s'accroît** ?

Le SNCL-FAEN ne se satisfait pas de ces mesurette offertes à près de 80 000 enseignants du second degré (sur plus de 380 000), alors que **nos salaires baissent**, que **notre pouvoir d'achat s'amenuise** et que sont envisagées pour bientôt des mesures encore plus radicales de paupérisation de notre profession.